

Vœux de la municipalité

Une halle en 2018

Projet phare du mandat, la construction d'une halle d'animation devrait être lancée cette année, avec aussi la rénovation de la salle des associations, l'aménagement d'une aire de jeux et d'un jeu de boules.

Faramandards et élus des alentours avaient répondu nombreux samedi matin aux traditionnels vœux de la municipalité. Entouré de son équipe, le maire Gérard Brochier a brièvement évoqué les actions municipales de l'année écoulée, notamment la réfection du parking de la mairie et les travaux de rénovation de l'ancien logement de l'institutrice.

Cette année 2018 s'annonce intense puisqu'elle verra se concrétiser la rénovation de la salle des associations qui sera accompagnée d'une extension de 200 m² abritant une halle. Les jeux de boules seront déplacés du côté du terrain de foot. Le coût global de ce projet devrait avoisiner les 350.000€. Autre chantier dans les tuyaux cette année, la création d'un passage piéton le long de la route de Pérouges depuis le parking de la salle polyvalente jusqu'au panneau d'entrée du village (environ

60.000€). Du 18 janvier au 17 février, la commune sera soumise au recensement de sa population avec le passage de deux agents recenseurs, Annie Grégaud et André Derrias.

Comme chaque année, le maire a souhaité mettre en avant l'action des sapeurs-pompiers du village avec la remise de grades à quatre soldats du feu. Sébastien Payé est nommé adjudant avec l'insigne de chef de centre du CPINI, Lionel Grimand devient adjudant-chef, Hubert Fournand caporal et Serge Deschamps, sapeur-pompier première classe. Enfin, trois anciens conseillers municipaux ont reçu la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, pour leurs investissements aux services des collectivités locales durant 30 ans pour Benoît Viannay et 25 ans pour Daniel Darmon et Michel Roillet ■ T.G.

➔ Notez-le

> Dimanche 21 janvier : loto organisé par Le Temps de Vivre à 13h30 à la salle des fêtes. Nombreux lots à gagner.



Le maire Gérard Brochier à côté de Michel Roillet, Daniel Darmon et Benoît Viannay, trois anciens élus faramandards mis à l'honneur lors de la cérémonie